

Prêt, prête, à travailler?

Liste de contrôle à l'intention des jeunes travailleurs



Le sais-tu?

- Que signifie **le droit de SAVOIR?**
- Que signifie **le droit de PARTICIPER?**
- Que signifie **le droit de REFUSER?**
- Qui est responsable de la sécurité?
- À qui parler de la sécurité au travail?
- La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT), c'est quoi?



L'as-tu fait?

- As-tu suivi le [cours de certification pour jeunes travailleurs?](#)
- As-tu regardé la [boîte à outils pour les jeunes travailleurs](#), une série de causeries?
- As-tu exploré le [site Web de la CSTIT](#), y compris toute la section sur les jeunes travailleurs?
- As-tu visité le [site Web du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail?](#)

Dès que tu décroches un nouvel emploi, tu dois demander une formation sur la façon de faire ton travail en toute sécurité.





Tu as le droit de SAVOIR.

- Informez-vous sur tous les dangers dans votre lieu de travail.
- Participez à une formation sur les façons d'assurer la sécurité au travail **avant** de commencer à travailler.
- Consultez tous les documents de formation. N'oubliez pas de poser des questions s'il y a quelque chose que vous ne comprenez pas!



Tu as le droit de PARTICIPER.

- Participe aux causeries sur la sécurité au travail.
- Parle de tout ce qui te semble dangereux au travail.
- Suggère des façons de rendre ton lieu de travail plus sûr.



Tu as le droit de REFUSER.

- Si tu ne te sens pas en sécurité face à une tâche au travail, tu as le droit de dire non.
- Si on te demande de faire quelque chose de dangereux, tu as le droit de dire non.
- Si tu ne sais pas comment faire quelque chose, tu as le droit de dire non.

Si tu te sens en danger au travail, parles-en immédiatement à ton patron.

Ton patron et toi, et la personne responsable de la sécurité au travail, devez trouver un moyen d'assurer la sécurité au travail. Une fois que tu te sentiras en sécurité, tu pourras recommencer à travailler. Ton patron, ton superviseur, ton gestionnaire, ton chef, ton employeur, etc. **NE PEUT PAS** te nuire parce que tu as osé poser des questions sur ta sécurité.



Qui est responsable de la sécurité?

TOUT LE MONDE est responsable de la sécurité!

Protège-toi, et protège ta communauté, tes amis, ta famille et tout le monde autour de toi!

Dis-le si tu remarques quelque chose de dangereux.

Continue à apprendre!

- **Parle à ton chef ou n'importe quel supérieur.** Pose des questions sur la sécurité au travail.
- **Obtiens l'information qu'il te faut.** Va au wscc.nu.ca/fr ou au wscc.nt.ca/fr. Tu trouveras sur ces sites des affiches, une mine de renseignements et, bien entendu, des outils d'apprentissage pour les jeunes travailleurs.
- **Et si tu te spécialisais dans le domaine de la sécurité?** Poursuis tes études et obtiens une certification dans ta communauté d'origine!

Peu importe le secteur dans lequel tu te diriges, les études et les formations en matière de sécurité au travail vont toujours enrichir ton expérience. [Adresse-toi à la CSTIT](#) pour en savoir plus.